

LA GRÈVE DES MINEURS DU NORD – PAS-DE-CALAIS

27 mai – 9 juin 1941



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DE LA MEMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES





R. Noury-Musée de la Résistance Nationale - Champigny

Le puits Dahomey, concession de Dourges.

En mai 1940, l'Allemagne lance son offensive à l'Ouest. Après avoir envahi la Hollande et la Belgique, elle jette ses troupes sur le Nord de la France où celles-ci commettent de terribles exactions sur les populations, à Aubigny-en-Artois, à Courrières, à Oignies, à Ostricourt...

Le Nord et le Pas-de-Calais sont immédiatement rattachés au commandement militaire de Bruxelles et l'administration des deux départements confiée à l'OFK 670 (Oberfeldkommandantur) de Lille, dirigée par le général Niehoff. Après l'armistice, ces départements sont déclarés "zone interdite", coupés du reste de la France par la ligne de la Somme, "ligne de démarcation" qui constitue une véritable frontière. C'est qu'en effet la région, très industrialisée, présente un intérêt économique important pour les Allemands qui vont s'employer à remettre rapidement l'appareil de production en marche. Les compagnies minières, régies par un Comité d'organisation de l'industrie minière sous tutelle de l'OFK, se transforment en précieux auxiliaires de l'occupant. Les mines sont réouvertes dès le 15 juin 1940 et retrouvent une activité normale dès le mois de septembre. Afin d'accroître les rendements, les journées de travail sont allongées, les pauses supprimées tandis que les salaires restent bloqués. La situation est matériellement d'autant plus difficile pour les mineurs et leurs familles que les difficultés de ravitaillement se font cruellement ressentir ; les cartes de rationnement et le marché noir font leur apparition. La disette atteint son point culminant au cours de l'hiver 1940-1941. La politique de collaboration menée par le gouvernement de Vichy est de plus en plus mal perçue par une population qui se sent abandonnée aux mains des Allemands.

Les conditions de vie et de travail ne cessant de se dégrader, le mécontentement des mineurs augmente. Dès les premiers mois de

l'occupation, grèves et arrêts de travail se développent. Ces grèves, partielles mais répétées, entraînent une baisse sensible de la production. L'occupant décide alors, le 1^{er} janvier 1941, d'allonger la journée de travail d'une demi-heure sans augmenter les salaires. Cette décision ravive l'exaspération des mineurs. Les responsables communistes, par la voix des militants au sein des CUSA (Comités d'unité syndicale et d'action), syndicats clandestins constitués à la suite de l'interdiction des centrales syndicales par Vichy, saisissent l'occasion de ce mécontentement pour engager les mineurs à l'action.

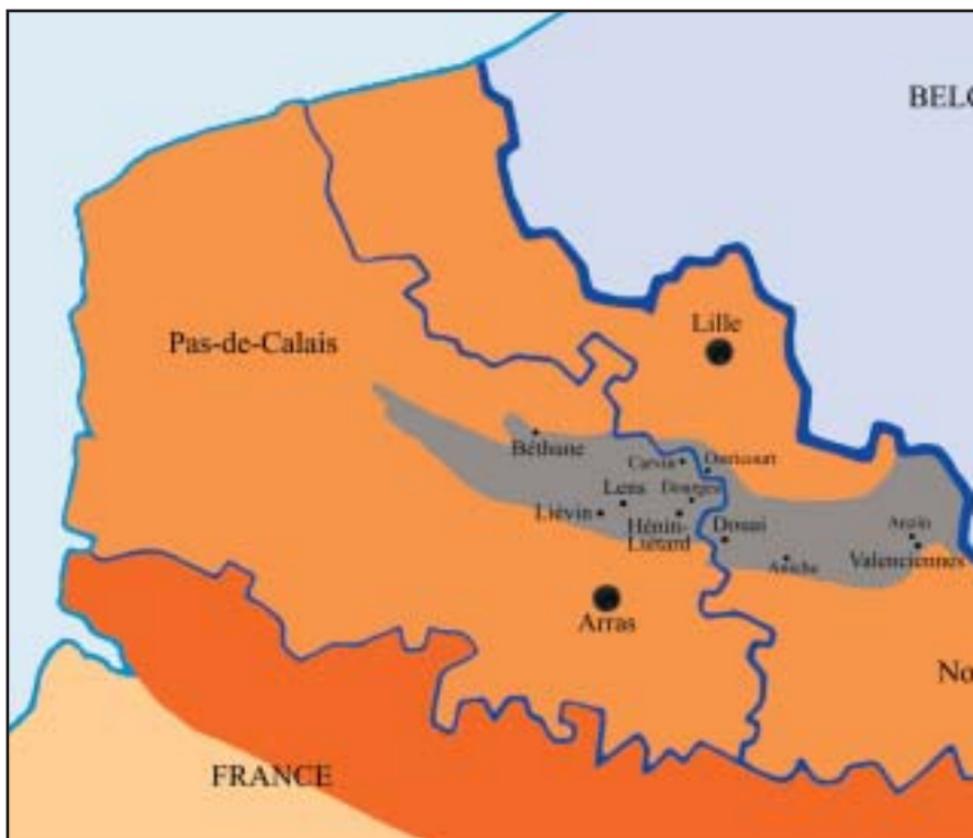
Dès le lendemain, les mineurs entament une série de grèves perlées, en procédant à des arrêts de travail d'une demi-heure au début ou en fin de service. Parti de la fosse 7 de l'Escarpelle, près de Douai, le mouvement s'étend à toutes les fosses des compagnies d'Aniche et de l'Escarpelle puis gagne une quinzaine de puits du bassin minier. Malgré les injonctions et les mesures prises par les autorités françaises et allemandes, le mouvement se poursuit jusqu'à l'arrestation de près de deux cents mineurs. Confrontés à une nouvelle grève à l'Escarpelle en mars, les Allemands font occuper les puits par leurs troupes.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que le 1^{er} mai devienne une journée marquante. Inscriptions, drapeaux tricolores et drapeaux rouges apparaissent, des tracts circulent. La grève s'étend jusqu'en Belgique, où 100 000 mineurs et sidérurgistes cessent le travail. L'industrie textile est également touchée. La situation devient de plus en plus tendue. Dans ce climat explosif, des communistes et les CUSA s'organisent pour que le prochain mouvement donne lieu à une manifestation importante.

L'occasion se présente quand surgit un nouveau motif de mécontentement. À la carence du ravitaillement et au blocage des salaires,

Occupation des puits par les troupes allemandes.





Le bassin minier dans la France occupée, mai-juin 1941.







R. Noury-Musée de la Résistance Nationale - Champagne

Michel Brulé. Mineur à la fosse 7 de Dourges, où il reprend son travail après la défaite de 1940, il joue un rôle actif dans le déclenchement et l'encadrement de la grève. Auteur de multiples sabotages, il est arrêté par les Allemands et fusillé le 14 avril 1942 à Marquette.

à l'allongement de la journée de travail d'une demi-heure, vient s'ajouter la décision des compagnies d'imposer le paiement des ouvriers par équipe, ce qui risque de représenter une perte de salaire pour certains mineurs. Parti de la fosse 7 de Dourges, au puits dit le Dahomey, le

Émilienne Mopty. Femme de mineur, durant la grève, elle prend la tête des manifestations de femmes, à Hénin-Liétard le 29 mai et Billy-Montigny le 4 juin. Entrée dans la clandestinité au sein du groupe Charles Debarge, elle est arrêtée au cours d'une mission par la Gestapo et décapitée à Cologne le 18 janvier 1943.



Musée de la Résistance Nationale - Champagne

UNIS ET SOLIDAIRES JUSQU'À LA VICTOIRE!!!

Les mineurs des concessions de COURRIÈRES et d'OSTRICOURT se sont mis en grève aujourd'hui, en accord et solidarité avec leurs camarades de la concession de DOUBREUX, pour faire aboutir leur cahier de revendications, bien décidés à ne reprendre le travail qu'après la victoire.

Les concessions de LIGNY, LIÉVIN, etc...voient immédiatement se mettre en grève également.

Devant la volonté résolue des mineurs et leur combativité dans la lutte engagée, des manœuvres patronales et réformistes avec l'appui de l'occupant ont été propagées dans les puits et cités, dans le but d'initialiser les travailleurs. Leur pression exercée concernant la prétendue libération des camarades arrêtés n'est pas acceptable, car au contraire, la reprise du travail sans conditions et sans résultat ne pourrait amener que de nouvelles sanctions plus sévères encore de la part du patronat et de l'occupant.

La lutte est bien engagée sur des revendications qui ont été présentées à la direction.

Le mouvement s'amplifie et prend plus d'ampleur d'heure en heure.

Si nous savons rester unis et poursuivre la lutte avec l'ensemble des mineurs du bassin, la victoire est assurée.
LE PATRONAT ET L'OCCUPANT SERVENT CHER.

MINEURS EN AVANT!!!! TOUTS UNIS JUSQU'À LA VICTOIRE!!!!

Tract appelant à la poursuite de la grève.

mouvement s'étend rapidement à l'ensemble du bassin minier. Le matin du 27 mai, alors que les porions (les contremaîtres) relancent le débat pour imposer le salaire par équipe, tout le puits se met en grève. Un cahier de revendications demandant des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, l'amélioration du ravitaillement en beurre, viande rouge, savon... est présenté à la direction et communiqué aux mineurs des autres concessions. Le 29 mai, le mouvement gagne Courrières, Ostricourt puis Carvin, l'Escarpelle le 30, Anzin le 31. En cinq jours, la grève devient générale dans le Nord - Pas-de-Calais et atteint son apogée les 4, 5 et 6 juin. Ce sont plus de 100 000 mineurs, sur un total de 143 000, qui cessent le travail. Les industries annexes sont touchées (cokeries, centrales électriques) puis, à son tour, l'industrie textile.

Largement soutenu par les femmes, le mouvement s'étend rapidement. Un peu partout, elles forment des rassemblements, barrent l'entrée des fosses et exhortent les mineurs à la grève. Elles manifestent devant les bureaux des compagnies, à Liévin, à Hénin-Liétard, à Billy-Montigny... Pour les disperser, les Allemands n'hésitent pas, dans certains cas, à faire usage de leurs armes.

Confrontées à cette situation, les autorités d'occupation constituent un état-major de crise. Des mesures de répression sont mises en œuvre. Les premières arrestations interviennent dès le 28 mai, effectuées à partir de



listes établies par les compagnies minières sur des rapports faits par les ingénieurs et gardiens des mines. Menace et persuasion sont tour à tour employées, sans résultat. La situation se durcissant, des renforts de troupes sont amenés sur place. Le 3 juin, le général Niehoff lance par voie d'affiche deux avis aux mineurs, le premier les sommant de reprendre le travail, le second annonçant la condamnation de onze grévistes à cinq ans de travaux forcés et celle de deux femmes à trois et deux ans de travaux forcés. La grève se poursuivant, les troupes allemandes occupent les puits. Les lieux publics, cafés, cinémas... sont fermés et les rassemblements de personnes interdits. Le paiement des salaires est suspendu, les cartes de ravitaillement ne sont plus distribuées. Les arrestations se multiplient. Hommes et femmes sont emmenés dans les prisons de Loos, Béthune, Douai et Arras. La caserne Kléber à Lille et la caserne Vincent à Valenciennes sont transformées en camps d'internement. Le bilan est lourd : plusieurs centaines de personnes sont arrêtées. 270 mineurs sont déportés en juillet en Allemagne ; 130 y laisseront la vie. D'autres seront fusillés comme otages au cours de l'année 1941. Ceux qui peuvent échapper à l'arrestation choisissent de passer dans la clandestinité.

Le climat de terreur et la faim entament la résolution des grévistes. Les mineurs reprennent le travail le 10 juin. La grève se solde par la perte de 500 000 tonnes de charbon pour la machine de guerre allemande. Bien que fondamentalement opposées au principe de la grève, les autorités allemandes vont cependant donner satisfaction à certaines revendications. Un service spécial de ravitaillement est créé ; il est chargé de distribuer aux mineurs des suppléments alimentaires ainsi que des vêtements de travail. Enfin, le gouvernement de Vichy décrète une augmentation générale des salaires (pour toutes les corporations), le 17 juin.

De revendicative à l'origine, la grève s'est révélée être le prétexte à un mouvement de plus grande ampleur dans lequel les communistes, très

présents dans le Nord, ont joué un rôle important de coordonnateurs. La grève a été tout autant une lutte sociale qu'une atteinte à l'économie de guerre allemande. Elle a été perçue comme un défi à l'occupant qui, par contrecoup, a exercé une répression féroce. En raison du contexte même dans lequel elle s'inscrit, elle a pris une dimension patriotique. Les Allemands ne s'y sont pas trompés, qui se sont dès lors attachés à démanteler l'organisation communiste locale.

- 22 juin 1940 Signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.
2 juillet 1940 Installation du gouvernement français à Vichy.
10 juillet 1940 Vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain par le
Parlement (569 voix contre 80).
11 juillet 1940 Promulgation par le maréchal Pétain de l'État français.
16 août 1940 **Création par Vichy de comités d'organisation pour
chaque branche de l'industrie et du commerce.**
11 octobre 1940 Discours du maréchal Pétain annonçant le programme
de la révolution nationale.
24 octobre 1940 Rencontre Pétain-Hitler à Montoire.
30 octobre 1940 Discours du maréchal Pétain annonçant aux Français
qu'il entre dans la voie de la collaboration.
9 novembre 1940 **Interdiction des centrales syndicales patronales et
ouvrières par Vichy.**
15 mai 1941 Naissance du Front national de luttes pour l'indépendance
de la France.
27 mai-9 juin 1941 **Grève dans le bassin minier du Nord – Pas-de-
Calais.**
22 juin 1941 Invasion allemande en URSS (opération "Barbarossa") ;
appel du Parti communiste français à la lutte contre
l'occupant et les collaborateurs.
24 août 1941 Parution au Journal officiel de la loi instituant des
tribunaux spéciaux contre les communistes.
4 octobre 1941 **Promulgation par Vichy de la Charte du travail
interdisant grèves et lock-out.**

Pour en savoir plus :

Étienne Dejonghe – Yves Le Maner, *Le Nord – Pas-de-Calais dans la main allemande*, 2000.

La grève patriotique des mineurs du Nord – Pas-de-Calais, actes du colloque organisé par l'association "Mai-juin 1941" les 1^{er} et 2 juin 1991.

"Mai-juin 1941 ; L'aurore se lève au pays noir", in supplément à *La Tribune de la Région Minière* n° 2459, 15 janvier 1992.



Photo Mémoires et cultures de la région minière

Monument érigé au puits Dahomey, une stèle y rappelle que la grève a commencé là.

Ministère de la défense
Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
14, rue Saint-Dominique
00450 ARMÉES

Photo de couverture : Le puits Dahomey, concession de Dourges – R. Noury-Musée de la Résistance Nationale - Champigny.